

## VOYAGE D'ÉTUDE ET FORMATION INTERPROFESSIONNELS

Cette 7<sup>ème</sup> édition toujours très inspirée par les premiers voyages de 2004 et 2005, préparés et encadrés par Dominique Gauzin-Muller présente l'architecture écologique du Vorarlberg, avec une approche des projets in situ bien souvent effectuée avec la participation de leurs auteurs, et ponctuée par une conférence-débat portant sur l'une des réalisations emblématiques de l'architecte Hermann Kaufmann : le centre communal de Ludesch réalisé en 2006.

Sont invités à cette formation - voyage d'études à caractère interprofessionnel des élus maîtres d'ouvrages, des architectes, ingénieurs, entrepreneurs et amateurs d'architecture qui sont invités à une réflexion sur les méthodes et le sens des initiatives prises au regard des enjeux et des contextes. Ainsi par l'analyse de réalisations exemplaires du Vorarlberg en Autriche ou de Zurich en Suisse, sont révélés l'intérêt culturel et technique de la conception des ouvrages et des labels qui font référence aujourd'hui en Europe et plus récemment en France avec le label BBC EFFINERGIE.

Au programme donc, l'approche des conceptions et des solutions techniques et labels adoptés d'une part en Suisse avec le label « Minergie » et d'autre part en Autriche avec le label « Passivhaus » complété par l'ECOPASS spécifique au Vorarlberg.

Chaque étude de cas et visite d'opération donne lieu à la présentation des objectifs qualitatifs, économiques et quantitatifs recherchés, de la justification des choix, des processus de conception et de mise en œuvre, des problèmes rencontrés et du rôle de chacun des acteurs.

Ce voyage d'étude est aussi une formation professionnelle qui, à ce titre, peut être prise en charge par un fonds d'assurance formation. Un devis et une convention individuelle de formation sont adressés sur demande à chaque participant. Cette formation professionnelle est encadrée par une architecte ingénieure bilingue, Lisa DE VISSCHER, enseignante à l'École d'Architecture d'Anvers.

Le carnet présentant les opérations étudiées, les informations utiles à la compréhension des méthodes et des résultats, est remis à chaque participant avec l'ouvrage de Dominique Gauzin-Müller intitulé « L'architecture écologique du Vorarlberg », publié récemment par les Éditions du Moniteur

Gilles GARBY

## ARCHITECTURE BOIS BASSE CONSOMMATION, URBANISME ET ENVIRONNEMENT DANS LE VORARLBERG

PROGRAMME DU 25 AU 27 NOVEMBRE 2009





7h45  
8h24  
13h00  
15h00

Rendez-vous des participants à la gare de l'Est de Paris.  
Départ du train TGV : Déjeuner dans le train  
Arrivée à la gare de Zurich (Suisse)  
**Kunsthhaus à Bregenz - 1998**  
Architecte : Peter Zumthor  
Construction béton  
Visite des salles d'exposition du musée d'art contemporain



16h00

**8 Logements en petit collectif à Wolfurt-Oberfeldements - 1999**  
Architecte : Gerhard Zweier  
Bureau d'études : Ernst Mader  
Bâtiments réalisés dans le cadre du projet européen CEPHEUS visant la création d'un standard européen pour l'habitat passif à coût limité.  
8 logements groupés par 4, en deux volumes, construction bois, label passivhaus, chaufferie centrale dans le sous-sol avec granulés bois, VMC double flux avec récupération de chaleur et préchauffage de l'air par puit canadien, capteurs solaires thermiques pour ECS. 15,7kwh/m<sup>2</sup> an.



17h00

**7 Maisons individuelles groupées à Dornbirn - 2006**  
Architectes : atelier THE EDGE architekturwerk/Christoph KALB  
Label Passivhaus/

Consommation énergétique : 17kWh/m<sup>2</sup> an.

Construction bois, isolation celluloose et laine de mouton, toit végétalisé. Panneaux solaires pour la production d'environ 80 à 90% ECS et 15 à 30% de besoin en chauffage.

17h30

**Hôtel Martinspark à Dornbirn - 1996**

Architectes : Baumschlager + Eberle, Lochau.

18h30/20h00

**Conférence sur l'architecture bois, l'habitat passif et le projet de centre communal de Ludesch -2006**

Par l'architecte Hermann Kaufmann ou par un architecte membre de son agence d'architecture.

<http://www.hermann-kaufmann.at>

20h30

Dîner et nuit à l'hôtel Martinspark \*\*\*\*



Centre communal de Ludesch. Architecte : Hermann-Kaufmann







Départ à 8h45  
9h30

#### Centre communal de Saint Gerold – 2009

Architectes : Cukrowicz-Nachbaur  
Visite guidée avec M Summer, maire de Saint Gerold.  
Construction bois ; isolation laine mouton et laine de bois.  
Label Passivhaus.

Consommation énergétique chauffage : 10,7 kWh/m<sup>2</sup> an.  
Consommation énergétique globale : 68 kWh/m<sup>2</sup> an.  
Système de chauffage et de ventilation : VMC avec double flux et récupération de chaleur  
Pompe à chaleur terre-air

11h30

#### Centre communal de Blons – 2004

Architecte : Bruno Spagolla.  
Bureaux d'études : M+G Ingenieure, E+Haustechnik Egg, Elektro Brugger

Construction bois massif et bois poteau-poutre.  
Bois non-traité, issu de forêt locale.  
Consommation énergétique chauffage : 15 kWh/m<sup>2</sup> an.  
Label Passivhaus

12h00

#### Déjeuner au café Falva au sein du centre communal de Blons

Architecte : Bruno Spagolla.

14h30

#### Collège de Klaus Weiler Frastanz – 2003.

Architecte : Dietrich Untertrifaller  
Bureaux d'études : Mader & Flatz, Merz Kaufmann Partner, IGT consulting & Engineering.

Visite guidée avec M Ludescher, régisseur du collège  
Label Passivhaus

Consommation énergétique : 14,6 kWh/m<sup>2</sup> an.

Construction bois poteau-poutre

Visite du puit canadien

Système de chauffage et de ventilation : VMC avec double flux et récupération de chaleur

16h45

#### Commune de Zwischenwasser – 2002

Présentation de la politique locale d'aménagement et de développement durable.

Visite d'équipements : chaufferie (Muntlix), maisons mitoyennes solaires passives (Batschuns) de l'architecte Unterrainer, salles associatives et de musique, chapelle en pisé (Batschuns) de Marte & marte, architectes  
Visite guidée avec M Mathis maire de la commune (sous réserve)

18h00

#### Bureaux à Röthis – 2001

Architecte :

Reinhard Drexel

Bureaux d'étude :

bhm-Ingenieure

Réhabilitation.

Construction mixte

Pierre, béton et bois.

Label passivhaus

Consommation énergétique < 15 kWh/m<sup>2</sup> an.

Système de chauffage et de ventilation : VMC avec double flux et récupération de chaleur, puit canadien.

18h30

#### Dîner au Weinhaus Stoeger

Architecte : Reinhard Drexel

Restucturation d'un corps de ferme en vinothèque et table d'hôtes

Construction mixte pierre – bois et extension en béton armé

22h30

Nuit à l'hôtel Martinspark \*\*\*\*





Départ à 9h00  
9h30

**Centre de secours à Hohenems- 2000**

Architecte : Reinhard Drexel  
Bureaux d'études : structure, Moosbrugger Ingenieure ;  
fluides, bhm ingenieure.  
Conception lumière: Michel Verjux  
Construction béton.

9h45

**Ateliers municipaux à Hohenems - 2000**

Architecte : Reinhard Drexel  
Bureaux d'études : structure, Moosbrugger Ingenieure ;  
Consultant structure bois, Merz Kaufmann Partner  
Construction bois avec toit suspendu en KERTO courbé



10h30

**Centre communal de Ludesch - 2005**

Architecte : Hermann Kaufmann  
Bureaux d'études : Merz Kaufmann Partner, Mader & Flatz  
Visite guidée avec M. Amman, maire à l'époque de  
la réalisation du projet.  
Label passivhaus  
Projet pilote innovatif  
Consommation énergétique (chauffage) : 13,8 kWh/m<sup>2</sup> an.  
Consommation énergétique (refroidissement) : 7,5 kWh/m<sup>2</sup> an.  
Énergie grise inventie < 18kWh/m<sup>2</sup>

12h30

**Déjeuner au café Töpfer de Ludesch**

Architecte : Hermann Kaufmann

16h00

**ZURICH**

**Logements collectifs, Zurich - 2000**

Architectes : EM2N  
Structure mixte béton - ossature bois  
Label Minergie  
Système de chauffage et de ventilation :  
VMC avec double flux, récupération de chaleur,  
pompe à chaleur et connection au réseau de chaleur de la  
centrale thermique à proximité

18h02

22h37

Départ du TGV à destination de Paris

Arrivée à la gare Paris Est

PROGRAMME DU 25 AU 27 NOVEMBRE 2009

## PRÉ-INSCRIPTION

Je souhaite recevoir préalablement à mon inscription une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis   
et je renseigne le bulletin d'inscription ci-contre pour que le devis et le bulletin d'inscription puissent être établis.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 28 septembre 2009.

Nom\* \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopie \_\_\_\_\_ E.mail \_\_\_\_\_

Facturation à \_\_\_\_\_

### ACCOMPAGNÉ(E) DE

Nom\* \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopie \_\_\_\_\_ E.mail \_\_\_\_\_

### Je confirme mon inscription au voyage d'études et de formation interprofessionnelle :

- Prix par personne en chambre individuelle 1290 € x  personne(s) =  €
- Prix par personnes en chambre double 1231 € x  personne(s) =  €
- Garantie d'assistance incluse et souscrite auprès d'Europe Assistance pour toute inscription un mois avant la date de départ
- Assurance annulation et bagages : 2,2% du montant total (facultative) payable à l'inscription. =  €

**PRIX TOTAL DE LA FORMATION-VOYAGE D'ÉTUDE =**  €

- Montant HT de la formation : 613,15 €
  - TVA récupérable sur la formation : 82,44 €
  - Montant des frais annexes à la formation : 594,42 € en chambre individuelle et 535,42 € en chambre double
- Au titre de mon inscription, ci-joint un chèque de 100% du montant total. **Chèque à établir à l'ordre de IKOS Consultant.**  
**Téléchargement du programme possible sur le site internet : [www.ikos-consultant.com](http://www.ikos-consultant.com)**

Enfin, je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation au dos et les accepte toutes.

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Votre inscription et son paiement sont à retourner à retourner **impérativement avant le 28 septembre 2009** à :  
IKOS Consultant - 83, rue Berbisey 21000 DIJON - Tél : 09 77 71 97 54 - Fax : 03 80 35 57 81 - Email : [contact@ikos-consultant.fr](mailto:contact@ikos-consultant.fr)

Les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

- 30 % si l'annulation intervient entre la date d'inscription et le 28 septembre 2009.
- 60 % si l'annulation intervient entre le 29 septembre et le 15 octobre 2009.
- 100% si l'annulation intervient entre le 16 octobre 2009 et la date du départ.

IKOS consultant a confié l'organisation matérielle du voyage en Suisse et en Autriche à une agence de voyage qui souscrit à ce titre une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble des dommages aux biens et aux personnes.

\* Bien préciser le nom qui figure sur votre pièce d'identité présentée et vérifier sa validité.

25 AU 27 NOVEMBRE 2009

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### FORMATION PROFESSIONNELLE ORGANISÉE SOUS LA FORME D'UN VOYAGE D'ÉTUDES

#### 1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées sous la forme d'un voyage d'études par IKOS Consultant. Ikos consultant, organisateur de la formation sous la forme d'un voyage d'études objet des présentes conditions générales de vente, fait appel à une ou plusieurs agences de voyages pour son organisation logistique. Les agences de voyages retenues par Ikos consultant pour cette prestation sont titulaires d'une licence d'agence de voyage et souscrivent à ce titre une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble des dommages aux biens et aux personnes pouvant survenir lors du voyage.

#### 2 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné en ligne sur le site [www.ikos-consultant.com](http://www.ikos-consultant.com) ou d'une commande écrite signée sur

papier à en-tête, avant le 28 septembre 2009, à : IKOS Consultant, 83, rue Berbisey 21000 Dijon - Tél : 09 77 71 97 54 / Fax : 03 80 35 57 81.

E.mail : [contact@ikos-consultant.fr](mailto:contact@ikos-consultant.fr)

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être accompagnée ou confirmée par un règlement de 100% du montant total correspondant, ou d'une lettre valant commande pour les administrations. Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire (FIF PL ou OPCA PL) refuse, pour un motif quelconque, de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

#### 3 - Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis. À l'issue des prestations, une facture sera adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation...).

### 4 - PRIX DE LA FORMATION SOUS FORME DE VOYAGE D'ÉTUDES

#### PRIX CALCULÉ SUR LA BASE DE 30 PARTICIPANTS

#### 4A - CE PRIX COMPREND D'UNE PART LES PRESTATIONS D'INGÉNIERIE DE FORMATION

Le prix des stages de formation est celui figurant sur les annonces et les sites internet et, dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire. Le prix de la formation comprend les prestations effectuées par Ikos consultant. Elles portent sur l'ingénierie de formation, la rémunération des auteurs du programme et des intervenants, la remise des documents pédagogiques présentant notamment les opérations visitées.

#### 4B - CE PRIX COMPREND D'AUTRE PART LES PRESTATIONS D'AGENCE(S) DE VOYAGE ET FRAIS ANNEXES À LA FORMATION

**1. Le transport par train :** PARIS / ZURICH-ZURICH / PARIS en deuxième classe.  
Les frais d'émission de billets.

**2. Les déplacements effectués lors des visites** et prévus selon le programme, sous réserve de modifications

**3. Le transport terrestre :** un autocar à disposition selon le programme

**4. L'hébergement :** 2 nuits, petits déjeuners buffet inclus

**5. Les repas mentionnés au programme.** 3 déjeuners. 2 dîners.

**6. La garantie d'assistance souscrite auprès d'Europe Assistance** pour toute inscription qui a lieu un mois avant la date de départ

**7. Le prix portant sur les frais annexes à la formation ne comprend pas :**

- Les boissons non comprises dans les menus
- La garantie annulation et bagages représentant 2,2% du montant total des prestations
- Les dépenses personnelles

**8. Modifications de programme ou de prix :**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'intervertir certaines visites ou prestations en fonction des aléas de dernière heure et dans le souci d'accroître l'intérêt pédagogique de la formation.

Les prix des honoraires des intervenants des pays d'accueil et des frais annexes à la formation sont basés sur les cours des changes à la date à laquelle la proposition est négociée. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la fluctuation des tarifs aériens, ferroviaires, et des taxes d'aéroport, du nombre de personnes inscrites, du prix des prestations terrestres, du taux de change et des disponibilités à la date de confirmation.

**9. Demandes individuelles**

Le fait négocié dans le cadre de « tarifs groupes » pour les voyages ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du stagiaire. Toute formation organisée sous la forme d'un voyage d'études interrompue ou abrégée, ou toute prestation de formation ou prestation terrestre non consommée du fait du stagiaire, pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas être partiellement ou totalement remboursée.

### 5 - REPORT / ANNULATION

#### Du fait de IKOS Consultant

IKOS Consultant se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Selon les choix du stagiaire, IKOS Consultant reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

#### Du fait du stagiaire

Les demandes individuelles d'annulation sont prises en compte selon les conditions précisées dans le bulletin d'inscription. IKOS Consultant, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

### 6 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, IKOS Consultant et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

Organisateur de la formation sous forme de voyage d'étude : IKOS CONSULTANT - 83 rue Berbisey - 21000-DIJON SARL au capital de 2000 €.

N° SIRET : 49050204400020 - Code APE : 7111Z - TVA Intercommunautaire : FR 424905020044

Déclarations d'activités de formation enregistrées sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire